

WHOSE FUTURE IS HERE?

SEARCHING FOR
HOSPITALITY IN BRUSSELS
NORTHERN QUARTER



WHOSE FUTURE IS HERE?

SEARCHING FOR
HOSPITALITY IN BRUSSELS
NORTHERN QUARTER



ARCH (Action Research
Collective for Hospitality)

CONTENTS

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 01 | INTRODUCTION Mathieu Berger, Louise Carlier | 07 |
| 02 | CARTOGRAPHIES | |
| 02-A | Mapping the Undocumented: Recording ephemerality in the Northern Quarter of Brussels Claire Bosmans, Racha Daher | 27 |
| 02-B | The Citizen's Platform's Solidarity Network: Mapping services for the undocumented migrants of Maximilian Park Vincent Alexis, Racha Daher, Marie Trossat | 41 |
| 02-C | Tracing urban solidarity in the Northern Quarter: a cartography of mobilities and mobilizations Viviana D'Auria | 51 |
| 02-D | Time-lapses of the Northern Quarter's public space Anna Daniela Dresler | 55 |
| 03 | ETHNOGRAPHIES | |
| 03-A | Espaces d'hospitalité dans le Quartier Nord Louise Carlier, Antoine Printz | 75 |

| | | |
|-------------|---|------------|
| 03-B | Pour des printemps hospitaliers Marie Trossat | 85 |
| 03-C | Searching for security Johanna Mannergren Selimovic | 101 |
| 03-D | Une hospitalité impromptue? Les gardiens de parc de Bruxelles Environnement et les (trans)migrants Samuel Lempereur | 109 |
| 03-E | Les lieux de culte, un repère pour les migrants? Natalia Duque | 123 |
| 04 | INTERVENTIONS | |
| 04-A | Moving out/Fitting in Penser ensemble le déplacement du Hub Humanitaire Marie Lemaître d'Auchamp, Marco Ranzato | 139 |
| 05 | NARRATIVES | |
| 05-A | Contribution by the citizen initiative Empowering Stories: Hospitality also means supporting ourselves Ana Vitória Adzersen | 161 |
| 05-B | Urban experiences Marc Senden | 169 |

| | | |
|-------------|--|------------|
| 05-C | Fars Coiffure Wouter De Raeve | 173 |
| 05-D | Territoire, craintes et rencontres Badr Zamane Sehaki | 183 |
| 06 | CONCLUSION | |
| 06-A | Brussels-North: City policies challenged by hospitality Mathieu Berger | 197 |
| 06-B | Whose Future is Here: Exhibition/Conference | 211 |
| 07 | COLOPHON | 215 |

Marie Trossat

«The green hotel» comme l'appelle Major, érythréen de 23 ans demandeur d'asile débouté de Suisse à Bruxelles depuis presque un an, désigne le Parc Maximilien. Lui y a dormi de nuit et aussi de jour (quand la nuit était consacrée à l'essai pour rejoindre l'Angleterre) pendant 9 mois avant d'être accueilli par une famille et entreprendre sa demande d'asile en Belgique. L'action de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés a été dirigé en ce sens, celle de «quitter le parc» et de créer à Bruxelles les conditions de l'hospitalité. La Plateforme Citoyenne est un réseau unique en Europe qui a réussi à réunir plus de 50 000 citoyens et à devenir un acteur direct de l'hospitalité dans l'espace public. Porte-parole de la question en Belgique, en mobilisant l'initiative collective et en proposant un accueil sans restriction, la Plateforme Citoyenne a davantage que contrer une politique volontairement inhospitalière. Elle est allée au-devant de l'hospitalité et de ses fonctions uniques de réception: elle s'est déplacée, adaptée et installée dans le même temps, créant une hospitalité par le mouvement. La définition de son action dans cette place qui n'est pas donnée – dans des lieux qui changent toujours et une plateforme virtuelle – est devenu constitutif de son fonctionnement: son territoire s'étend de Bruxelles à la Belgique, l'espace public est son terrain, ses lieux sans cesse délocalisés prennent forme ailleurs. En perpétuel changement et réadaptation, son espace fondateur est un espace virtuel, Facebook, et son réseau est constituée de multiples acteurs et partenaires bruxellois. Dans le cadre de ARCH et en vue de l'élaboration d'une carte sur les espaces accueillants les nouveaux arrivants à destination de la Plateforme Citoyenne, j'ai pu visiter et suivre le travail de cette dernière au Hub Humanitaire, à la Porte d'Ulysse et au Parc Maximilien (maraude et dispatching), je me suis par ailleurs rendue dans plusieurs lieux d'accueil de jour dits *bas seuil* avec pour question celle de la place du nouvel arrivant.

I « PERSONNE DEHORS »:
QUITTER LE PARC, PASSER LA NUIT

QUITTER LE PARC:
LA NAISSANCE DU MOUVEMENT CITOYEN

Le Parc Maximilien se situant au pied de l'Office National des Étrangers dans le World Trade Center II devient en 2015, par la file grandissante des demandeurs d'asile, le théâtre d'une occupation et d'une mobilisation en faveur de l'accueil des migrants à Bruxelles. Cette occupation est le résultat de l'inaction d'un gouvernement qui visait à dévier la « crise des migrants » en n'offrant tout simplement pas de solutions d'accueil et qui avait pour but de « dissuader les migrants de séjourner en Belgique » (Deleixhe, 2018). L'occupation de cet espace public et la formation d'un camp était l'unique possibilité et « les demandeurs d'asile étaient toujours plus nombreux à planter leur tente dans le Parc Maximilien, à défaut d'avoir d'autres solutions de logement » (Deleixhe, 2018). C'est donc en réponse à cette « crise » que l'État refuse de prendre en charge que viennent à réagir et à s'organiser ensemble des citoyens bénévoles, des collectifs de sans-papiers (Mobilisation Groupe 2009), des ONG (Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Croix Rouge, Oxfam-Solidarité) et des services de la ville (l'Asbl Bravvo et le Samu social) afin d'apporter l'aide humanitaire nécessaire dans le camp. L'affiliation du (titre de) séjour à l'hébergement lui-même a été la réponse de l'inhospitalité souhaitée par le gouvernement, affirmant sa position de ne pas vouloir accueillir. Certes « le pays n'était pas prêt¹ » mais plusieurs milliers de places d'accueil avaient été fermées par le gouvernement précédent. C'est de cette fermeture qu'a pu naître le camp dans un espace public visible provoquant une forte indignation et mobilisation collective entre citoyens, acteurs non-gouvernementaux et dispositifs de la ville.

« Faire des cabanes aux bords des villes, dans les campements, sur les landes, et au cœur des villes, sur les places, dans les joies et les peurs. Sans ignorer que c'est avec le pire du monde actuel (de ses refus de séjours, de ses expulsions, de ses débris) que les cabanes souvent se font simultanément construites par ce pire et par les gestes qui lui sont opposées. (...) Faire des cabanes pour occuper autrement le terrain; c'est-à-dire toujours, aujourd'hui, pour se mettre à plusieurs. » (Macé, 2019, pp. 28–29)

1 <http://www.bxlrefugees.be/qui-sommes-nous/>

Des tentes plutôt que des cabanes occupent ce cœur de ville pour y héberger les migrants et les activités permettant l'accueil : une école de langues pour adultes, une école pour les enfants, une cuisine, un stand de vêtements, un service d'aide juridique et médicale, ou une antenne de Radio Panik. La Plateforme Citoyenne naîtra donc de cette expérience et de ce terrain, issue de la réunion de plusieurs collectifs et un nombre important de citoyens bénévoles et en prenant place collectivement dans l'espace public. Le retrait de l'action au sein du parc va mettre en place une autre dynamique et notamment l'ouverture temporaire d'un centre d'hébergement pour demandeurs d'asiles au sein du WTC III alors géré par la Croix-Rouge. Parallèlement et parce que l'ouverture du centre d'hébergement ne suffira pas, des appels à héberger chez soi sont lancés par la Plateforme Citoyenne et par un service de la Croix-Rouge.²

Les tentes du parc laissent place à l'hébergement sous différentes formes : en centre d'accueil, en centre aménagé sommairement et temporairement par la Croix-Rouge, par des occupations autogérées comme celle de la Maison des Migrants regroupant sans-papiers et demandeurs d'asile (à Ixelles, d'Octobre 2015 à Mai 2016), et par l'hébergement à domicile chez des citoyens. Ce qui se concentrait au parc se décentralise par petits pôles dans la ville et rejoint les lieux des acteurs eux-mêmes. Cela reformule notamment la proposition de l'aide citoyenne : celle-ci prenant une autre forme et intégrant la sphère privée. Toujours collective, l'action se mesure désormais en effet dans le chez-soi et par un face à face non-médiatisé. Quittant le parc, le mouvement spontanément transforme l'hospitalité civique dans la place publique en hospitalité privée et directe dans le foyer – tout en continuant les activités menées au parc³. Cette reformulation a fonctionné par étapes (avec le changement de l'organisation de la Plateforme elle-même) et s'est construite en fonction des actualités et des besoins. En septembre 2017 et après le plan hiver 2016–2017 (200 places ouvertes au Samu Social), le groupe Facebook « Hébergement de la Plateforme » devient l'espace où converge le réseau des citoyens et où sont formulés les demandes pour le public transmittant. Ce dispositif affirme les capacités de la Plateforme Citoyenne de gérer l'action collective, de se médiatiser et de faire réseau. Tous les soirs au Parc Maximilien, les citoyens sont là pour héberger, être chauffeur ou gérer le *dispatching*. Là où le parc était devenu le refuge, l'ambition était de faire quitter le parc à ses occupants, de leur faire passer la nuit ailleurs avec tout ce que cela implique : donner un lit certes, mais aussi un plat chaud, une douche, une lessive, un accès internet, un foyer, des soins, une famille, des échanges, un retrait ou une tranquillité.

2 <https://www.croix-rouge.be/content/uploads/2017/09/Rapport-2015.pdf>

3 Octobre 2015 – Hall Maximilien (Octobre 2015 – Février 2016) Dans le Hall : Les services de base sont passés des tentes à des bureaux construits sur des palettes dans un vieux bâtiment inoccupé : l'accueil, la distribution de nourriture, la distribution de vêtements d'Oxfam, les cours de langues, l'école des enfants, les permanences sociales et juridiques, les consultations médicales et des activités d'animation socio-culturelle. Avril 2016 – Nouveau Maximilien

PASSER LA NUIT : L'ÉVOLUTION DE L'HÉBERGEMENT

Depuis 2015, la Plateforme Citoyenne grandit, se médiatise, se fait porte-parole et s'institutionnalise. Elle compte désormais plus de 50 000 membres sur le groupe Facebook, a spécifié et orienté ses services (visible aussi sur Facebook), des lieux lui sont alloués, un réseau de partenaires la soutient et une trentaine de ses bénévoles sont devenus salariés. Le sens de son action s'est peu à peu construit dans un plaidoyer. Pour autant ce n'est pas la première raison d'être de la Plateforme Citoyenne, qui se situe d'abord dans l'agir car cette question est éthique avant d'être politique et « l'étranger qui vient, c'est celui qui arrive là, maintenant, à ma porte, dans ma rue, en bas de chez moi, et que je ne peux laisser mourir de faim ou de froid sans rien faire » (Agiar, 2019, p.13). L'enjeu de ne laisser personne dehors mourir de froid et de faim est devenue la mission de la Plateforme Citoyenne en 2015 avec les demandeurs d'asile et s'est réaffirmée en 2017 avec les *transmigrants* – « les migrants en transit qui ne séjournent à Bruxelles que le temps de trouver un moyen de franchir la Manche pour se rendre en Grande-Bretagne » (Deleixhe, 2018) – exclus des centres d'accueil qui se sont depuis créés à travers le pays. La structuration et le développement de la mission de la Plateforme Citoyenne sont passés par deux dispositifs soutenus par la Région: l'ouverture d'un Hub Humanitaire en septembre 2017 avec notamment Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières et la Croix-Rouge de Belgique, et la création d'un centre d'hébergement d'urgence pour hommes nommé « la Porte d'Ulysse », ouvert en Juin 2018 avec 80 places puis installé dans le bâtiment Bluestar de Citydev avec 350 places. Parallèlement, des hébergements collectifs (des appartements réquisitionnés, prêtés et gérés

Douche flux
Rue des Vétérinaires 84, 1070 Anderlecht
<http://www.doucheflux.be/>
visite commentée par Nicolas Parent
- responsable bénévole
Mars 2019



« Ici, c'est l'accueil, à l'accueil on fait quoi on vend les services, je reviendrais prochainement sur pourquoi on a vend », on vend les services et on fait des cartes d'identités, des cartes d'identifications plus exactement, on loue les consignes, les cartes d'identification ça ressemble à ça. Les cartes d'identification on demande un nom, une date de naissance, un pays d'origine et on vérifie rien donc il peut inventer tout ce qu'il veut, on donne toujours comme exemple « Napoléon Bonaparte », si tu veux pas mettre ton nom tu mets « Napoléon Bonaparte » donc pour nous c'est d'abord une photo, de pouvoir lier, de pouvoir voir ensuite y'a un numéro séquentiel qui est attribué et donc ça nous permet de faire un suivi des activités et des services que la personne va faire dans le centre. Aussi éventuellement si il y a des mesures disciplinaires parce qu'on a un règlement intérieur, on y tient pas comme à la Bible, mais en cas de débordement trop répété ou trop important on y fait recours, on dit ça « c'est pas acceptable, une semaine d'exclusion » et on le fait. Oh le fait pourquoi ? Parce que tu vois ici, ici c'est le foyer et il y a sur le côté toutes les consignes, il faut que l'ambiance reste au maximum calme, ça doit être un lieu de repos, un lieu où les gens peuvent venir et ne pas être sous stress, comme ils le sont toujours dans la rue, c'est un lieu où ils peuvent utiliser le wifi constamment, recharger leur smartphone si ils en ont, y'a pas mal de prise un peu partout, il y a des accès à des ordinateurs, mais pour le moment c'est pas opérationnel parce qu'on est en train de mettre un système au point pour que le temps imparti soit géré automatiquement, tu vois un peu comme dans les cyber, tu loues, enfin ici c'est gratuit mais tu loues pendant ¼ d'heure après ¼ d'heures c'est fini, pourquoi ? Parce que sinon y'a des gens qui vont camper là toute la journée tu vois et ça va créer des tensions avec ceux qui voudraient y accéder, donc voilà. Alors ils ont acheté éventuellement un service, pour le moment c'est terminé parce que nos services ne fonctionnent que le matin et donc pour le moment c'est très calme il n'y a presque personne, sinon là c'est fermé il y a quelqu'un qui est positionné là (dans le foyer un escalier mène aux douches et à la laverie en bas, là est en haut des escaliers), et les gens descendent deux par deux en fonction des douches qui sont libérés. (on descend) Donc les personnes arrivent ici, elles sont accueillies, il y a des chaises, il y en a plus à ce moment-là, donc la personne arrive il y a quelque'un qui prend son ticket, il y a un numéro dessus, et il lui donne le bac correspondant, dans le bac il y a tout ce qu'il faut pour prendre une douche (gel douche, serviettes) on lui fournit en même temps des tongs qui sont là et on lui demande en même temps de mettre ses chaussures dans un autre bac qui porte le même numéro, pourquoi ? Parce que dans le couloir de douche, c'est toujours assez humide, après 2/3 minutes d'utilisation c'est humide et donc si tu viens avec tes chaussures qui viennent de l'extérieur ça fait tout de suite de la boue donc on veut que ça soit propre donc on garde les chaussures ici. Voilà, ici on garde les chaussures, le monsieur n'a pas encore récupéré ses chaussures, voilà ça arrive parfois. Alors si il



par la Plateforme Citoyenne) ont été négociés avec les communes s'étant opposés au projet de loi concernant les visites domiciliaires: si les communes étaient contre alors elles étaient pour l'hébergement et elles pouvaient mettre à disposition des logements.

Par les hébergeurs, les communes, les contrats de bail temporaires, les dons et les financements de la Région, la Plateforme Citoyenne prend aujourd'hui en charge l'hébergement de près ou de loin de plus de 600 personnes : l'hébergement citoyen représente 250 personnes, organisé ou en auto-gestion par les familles, 350 personnes sont hébergées à la Porte d'Ulysse et 70 sont dans les hébergements collectifs (contre en moyenne 150 personnes dorment au parc). Depuis 2017, 240 000 nuitées dans plus de 8 000 familles ont été effectuées. Pour autant, cela ne signifie pas que ce modèle, qui s'appuie sur l'aide citoyenne, peut s'étendre dans le temps à l'infini. L'hospitalité a un coût et un temps, et la volonté d'héberger s'altère pour les citoyens: « l'accueil dans les familles ce n'est plus possible, beaucoup de familles ont arrêté » raconte Carole, une hébergeuse. Certaines familles aussi accueillent seulement ceux qu'elles connaissent et ne passent plus par la Plateforme Citoyenne, alors peu de nouveaux arrivants sont encore accueillis et il y a de moins en moins de familles qui viennent se porter volontaires le lundi et le vendredi soir au parc. Les raisons sont celles du coût psychologique et du coût financier que l'hébergement individuel représente pour les familles car celles-ci ne sont pas préparées ni soutenues (en dehors des services de la Plateforme Citoyenne) à ce que représente la prise en charge sur le long terme de personnes aux récits de vies particulièrement difficiles et aux espoirs très limités. Supporter l'hébergement individuel est le seul moyen pour que le fonctionnement bénévole persiste; « recevoir une certaine somme, un support pour une aide médicale officielle, ou un rabaissement cadastral ou fiscal » sont pour Carole des solutions pour faire perdurer ce modèle et alléger les familles du poids de la non-prise en charge politique: « il faut organiser et financer l'accueil chez les citoyens ou bien ouvrir des lieux d'accueils et pas seulement gérés par des bénévoles » car « c'est un problème structurel » et « cela n'arrêtera jamais » (Carole, hébergeuse).

Les lieux d'accueils apportent aussi de nouvelles problématiques. Même lorsque l'accueil peut être maintenu et que des moyens humains et financiers sont assurés, comme c'est le cas à la Porte d'Ulysse, le centre d'hébergement pour hommes de la Plateforme Citoyenne, alors ce sont les contraintes du lieu qui interviennent par l'inconfort des temporalités d'occupation – beaucoup trop courtes pour établir le projet dans le temps et l'espace. En effet, l'occupation temporaire et dans des durées très courtes (quelques mois à un an) ne permet pas la stabilité du lieu, ni de la sécurisation des services proposés. De plus, elle ne garantit pas la qualité du lieu et de ses services parce qu'en sachant qu'on ne va pas rester, l'évolution de l'aménagement et l'investissement sont limités. Le fait qu'aucun bâtiment ou bail sur le long terme n'ait été proposé à la Plateforme Citoyenne, la positionne constamment dans une précarité spatiale et une renégociation de ses lieux (ce fut le cas récemment pour le Hub Humanitaire qui a dû

déménager de la Gare du Nord et s'installer sur un site près de Tour et Taxis, et c'est le cas aujourd'hui à la Porte d'Ulysse). La durée trop courte de l'occupation limite fortement le confort de l'aménagement du lieu d'accueil et la stabilité des services, car il est usant de devoir sans cesse renégocier ses lieux et sa place. A chaque fois, la Plateforme Citoyenne doit faire appel, mobiliser, communiquer et finalement s'organiser « comme elle peut » (Gaia, coordinatrice). A la Porte d'Ulysse où l'on compte désormais 20 salariés, environ 70 bénévoles et qui accueillent 800 personnes différentes par mois, l'occupation va bientôt prendre fin et alors il va falloir démonter l'aménagement, les plusieurs centaines de lits « très lourds » (car on ne choisit pas les dons), les installations préfabriquées des douches (car il n'y en avait pas), en plus des espaces de cuisine et de réception.

A la Porte d'Ulysse, il y a toujours eu « le projet de rendre le lieu plus accueillant, d'aménager, de décorer » (Gaia, coordinatrice) mais l'investissement ne vaut pas le coup si l'on doit repartir seulement quelques mois plus tard. Par ailleurs, rappelons-le l'offre d'hébergement est une solution d'urgence et le service proposé est temporaire : une solution pour la nuit avec deux repas (matin, soir) qui propose dans ces temps-là seulement un accompagnement, de laisser ses affaires dans la bagagerie mais avec la nécessité tous les matins de repartir à 11h30. C'est donc une solution pour la nuit qui doit être réévaluée chaque jour, car y être inscrit ne signifie pas qu'on peut y rester durant la journée (en cas d'urgences médicales seulement : une jambe cassée, des malades, des troubles psychologiques – 5 ou 6 personnes maximum). Aussi, l'hébergement ne répond pas au besoin d'un logement, au besoin d'avoir son intimité, de se poser, d'aller et venir librement, de « faire ses affaires » et d'avoir quelque part un endroit fixe : les espaces pour dormir sont des larges plateaux ouverts avec 70 lits. L'hébergement temporaire n'est donc pas un luxe, il ne répond pas à la fatigue constante du mouvement et à celle de l'attente. Quitter le parc pour la nuit et héberger est une (bonne) chose et financer la continuité de l'hébergement collectif, assurer son ancrage, lui trouver des réponses plus durables nous semblent particulièrement importants : en offrant des moyens et des espaces généreux – spacieux et permanents – pour l'hébergement collectif pour la Plateforme Citoyenne et en assurant ses fonds de fonctionnements. Mais il faut aussi étendre et développer la mission de l'hébergement à celle de *l'habiter* au maximum et dans toutes ses formes, en garantissant dans ces lieux des aménagements nécessaires au respect de la personne (de ses besoins d'intimité, de retrait, de silence, de repos) et en créant le relai de cette mission durant le jour. Alors, parallèlement, il faut intensifier le réseau des lieux d'accueil de jour ouverts aux nouveaux arrivants et à leurs problématiques spécifiques, questionner ce réseau sur son devoir d'hospitalité, créer ces lieux s'ils n'existent pas et solliciter ceux existants, pour permettre de « quitter le parc » aussi et enfin : passer le jour.



II LE DEVOIR D'HOSPITALITÉ: QUITTER LE PARC, PASSER LE JOUR

QUITTER LE PARC: HYPER-LOCALISATION DE L'HOSPITALITÉ ET GÉOGRAPHIE LIMITÉE DE L'EXPÉRIENCE URBAINE

Passer la nuit dans un endroit chaud est l'offre d'hospitalité minimum qu'assure la Plateforme aux nouveaux arrivants (aux côtés du Samu Social et de SOS Jeunes) depuis quatre ans avec pour fonctionnement une hyper-adaptabilité, peu de moyens, beaucoup de volonté, en s'accordant avec des communes et des propriétaires et en appelant à la solidarité et au don. Passer la nuit nécessite de donner de l'ancrage à ces espaces de la Plateforme Citoyenne, d'étendre leur réseau et leur temporalité d'action afin de permettre de penser aussi où « passer le jour ». Si nous avons choisi comme titre « Pour des printemps hospitaliers », c'est qu'après l'hiver, vient le printemps et que ce n'est jamais une très bonne nouvelle pour les dispositifs d'accueil: des lieux comme le Chauffoir de Schaarbeek ferment leurs portes et les moyens humains des centres d'accueil se réduisent dus à une baisse de subside. Des organisations se mobilisent contre cette « politique du thermomètre », une politique d'action ciblée sur l'idée que le clos et le couvert ne seraient nécessaires que pour l'hiver. Alors qu'il est prouvé qu'on meurt dans la rue autant à toutes saisons, cette lecture est aussi transposable aux dispositifs différenciés nuit/jour qui montrent que bien souvent les espaces clos et couverts sont réservés à l'hébergement d'urgence sans pour autant développer l'étendue de la fonction et en la réduisant plutôt à une injonction négative: celle de

« ne pas dormir dehors ». Or, le rôle de l'hébergement n'est pas d'offrir seulement une couverture, une fermeture et une chaleur (en hiver), l'hébergement peut offrir une protection, un temps de non-exposition, peut-être une intimité. En réduisant l'habiter à l'idée d'avoir un lit pour quelques heures, on oublie les autres fonctions essentielles comme un minimum de repère et de sécurité qu'apportent un hébergement.

A l'inverse, l'espace public peut être menaçant⁴ : coups de pieds et menaces d'acrymogène, les policiers ciblent les vêtements, les sacs, et les couvertures et souvent lorsqu'ils contrôlent, ils ne remettent pas les téléphones⁵. Au delà du risque d'arrestation encouru par sa présentation dans l'espace public, la rencontre possible avec la police met en jeu l'intégrité physique, morale et matérielle des migrants sans-papiers, se justifiant uniquement par la non-légalité de son statut :

« Les techniques policières appliquées au contrôle et à la répression de la délinquance sont aujourd'hui utilisées également pour la gestion des « irréguliers » dont le seul délit est pourtant d'ordre administratif, que ce soit le passage non autorisé d'une frontière ou l'absence de titre de séjour. Le déploiement de ces catégories traduit le climat général de suspicion au sein duquel les personnes exilées doivent prouver la légitimité de leur présence. » (Mazzocchetti et Yzerbyt, 2019)

Pour les nouveaux arrivants, l'accès à la ville est d'une part limité, d'autre part les lieux permettant les conditions de leur sécurité – où ils peuvent rester groupés et en grand nombre pour se protéger – sont rares voire inexistants. Le Parc Maximilien serait même le « seul lieu » car à l'écart, on les « frappe » et au parc, on ne les frappe pas. Par conséquent, quand la police évacue le parc, ils se demandent « on va aller où ? » (témoignages lors d'un Focus Group au Parc Maximilien). Le parc est l'espace où ils se sentent en sécurité, où ils peuvent « passer le jour » sans prendre de risque. Les autres lieux sans risque sont restreints, ils sont fréquentés pour les services qu'ils proposent ou / et par leur proximité dans le quartier: le Hub Humanitaire, Belgium Kitchen sont dans le périmètre très limité du Quartier Nord fréquenté des nouveaux arrivants et DoucheFLUX car l'asbl propose un service de douches et de consignes qui n'existe pas ailleurs. Le parc et l'aire urbaine créée autour est un lieu sûr mais c'est aussi un lieu où on a créé des repères à force de le fréquenter, et qui est familier au sens où « le

4 Voir les articles « Espaces d'hospitalité dans le Quartier Nord » de Louise Carlier et d'Antoine Printz et « Searching for security » de Johanna Mannergren Selimovic.

5 Propos recueillis pendant un focus group au Parc Maximilien organisé en Mai 2009.

monde familier est ce qui permet à la personne, dans n'importe quelle sphère d'activité, d'exister sans être mis constamment à l'épreuve» (Pattaroni, 2002). Cette hyper-localisation de la familiarité et de l'hospitalité rend compte d'une géographie limitée de l'expérience urbaine, de l'exploration possible que peut faire l'individu dans la ville et des liens qu'il y créerait. Restreindre l'évolution de cette expérience et réouvrir le champs d'action de l'individu doit passer par une baisse de l'insécurisation constante de la part des autorités policières mais aussi par la construction d'un réseau de lieux hospitaliers. En restant groupé et sédentaire, la chance de créer des liens, de trouver des alliés ou des solutions pour se sortir non seulement du parc, mais bien peut-être de sa situation est sensiblement amenui. Ainsi, héberger de nuit ne suffit pas si l'individu est remis à la rue tous les jours sans qu'il ait des pistes pour savoir où aller. En cela que nous pensons que la protection doit être élargie à des fonctions de jour car offrir des lieux clos et couverts, proposer des espaces où l'on peut se poser et se reposer, en sécurité, où l'on peut laisser ses affaires, charger son téléphone, participer à des activités, se mélanger à d'autres publics correspond à des besoins premiers mais essentiels pour l'évolution d'un parcours, la construction de liens dans la ville et passer, en somme, à l'étape d'après.



PASSER LE JOUR, LES CRITÈRES DU BAS SEUIL ET LES CONDITIONS DE L'HOSPITALITÉ

La définition de l'hospitalité selon le modèle induit par la Plateforme Citoyenne serait la gratuité des services, la possibilité de communiquer en différentes langues, la capacité des espaces à accueillir en grand nombre ainsi qu'une organisation capable de comprendre et de s'adapter aux demandes du public concerné et à ses vulnérabilités. Comprendre le réseau des lieux d'accueil de jour a pour but d'établir le relai temporel de l'hospitalité telle définie par la Plateforme Citoyenne. A Bruxelles, plusieurs lieux font de l'accueil de jour sans conditions, ce sont les lieux dits *bas seuil*, dont le rôle et la philosophie intègre l'ouverture à des publics non-spécifiques précaires, sans-abri ou sans domicile fixe – hommes, femmes, enfants, tout âge, avec ou sans papiers – dont la vocation est d'accueillir « ceux qu'on accueille nulle part ailleurs »⁶. Chaque lieu d'accueil interprète différemment ce qu'est la grande accessibilité, il y a toujours des règles et règlements à respecter, des horaires ou une capacité du lieu qui contraignent parfois l'inconditionnalité absolue. Les limites involontaires peuvent se présenter à plusieurs étapes de l'accès au lieu. L'ouverture promise peut se restreindre en amont par le manque de visibilité et la situation géographique des lieux et sur place par les conditions de l'accueil, des horaires, de la qualité de l'espace, des activités ou du type d'organisation.

L'ouverture va rencontrer des obstacles et ne va pas forcément répondre aux conditions et aux exigences de l'hospitalité qui seraient la mise en sécurité, la proximité, la gratuité par exemple. Pour accéder à ces lieux, il faut les connaître ou en avoir entendu parlé d'abord, pouvoir s'y rendre ensuite puis sur place le lieu doit être capable d'accueillir en grande capacité, avoir des horaires adaptés ou flexibles, gérer les visiteurs sans les brusquer, parler différentes langues, proposer des services gratuits ou peu chers et orientés sur les besoins, et gérer les différents publics sans les confronter. Malgré l'intention du *bas seuil*, peu de lieux d'accueil de jour sans condition accueillent *réellement* des nouveaux arrivants. Les considérant « sans-abris sans papiers », les structures parfois se désolidarisent de la vulnérabilité propre du public nouvel arrivant – ne considérant par leur particulière illégitimité dans l'espace public. Pour autant, ce sont elles qui gèrent l'accueil de tous les publics à tout moment de l'année et ce serait alors peut-être à elles d'abord de se questionner sur l'effectivité de cet accueil et leur devoir d'hospitalité.

L'hospitalité impose un certain nombre de conditions : l'invitation, la protection et la familiarité. L'ouverture ne suffit pas (« hospitality is not only a matter of openness » (Stavo-Debaugue, 2018, p.166), il faut inviter (« to invite, to allow, to host, to ease, to shelter » (Berger, 2018, p. 181), protéger et reconnaître notamment l'autre dans ses vulnérabilités. Que le seuil soit bas ne suffit pas pour permettre l'accès à tous, car il ne suffit pas seulement d'inviter mais de rendre l'espace

6 Entretien avec l'asbl La Source – La Rencontre



d'accueil familial: « the capacity to offer hospitality to others than oneself is precisely what defines an environment as a «home» » (Stavo-Debaugé, 2018, p.167). De l'ouverture à la domesticité, l'exigence d'hospitalité invite à séparer la figure du nouvel arrivant de celle du sans-abri. Bien que la mixité et la cohabitation des publics soient désirables d'un point de vue de l'organisation et de la gestion des seuils, « il faut d'abord que les choses soient les unes hors des autres pour être ensuite les unes avec les autres » (Simmel, 1988, p.161) et que soient reconnues comme différentes les trajectoires et les vulnérabilités. Tracer cette figure passe par la considération de la situation que le nouvel arrivant traverse et des épreuves qu'il rencontre car la précarité qu'il vit est celle d'un non-droit à la ville, d'une exclusion absolue des espaces publics et des services privés ou publiques que celle-ci offre. Réaliser le climat de rejet, l'insécurité, le manque de repère et de lien qui s'érigent contre lui quoi qu'il fasse ou le souhaite car déterminée par sa situation d'arrivée, ne parlant pas la langue, n'ayant aucune ressource, est essentielle pour affirmer l'ouverture des lieux d'accueil, « fonder et rappeler le devoir d'hospitalité – absolue, pure ou infinie – à l'égard de l'autre – également absolu, inconnu, anonyme » (Agier, 2019, pp.17–18). Il est nécessaire de répondre au devoir d'hospitalité, aussi car la ville même de passage ou de destination est un lieu d'apprentissage, un terrain à arpenter pour comprendre et expérimenter, et petit à petit pouvoir répondre aux conditions d'être là. Comme le soulignait le sociologue Alfred Schutz en 1944, « pour l'étranger, le modèle culturel du nouveau groupe n'est pas un refuge mais un pays aventureux, non quelque chose d'entendu mais un sujet d'investigation à questionner, non un outil pour débrouiller les situations problématiques mais une situation elle-même

problématique et difficile à dominer» (Shutz, 1944, p.35) car «l'étranger ne considère pas du tout ce modèle comme un asile protecteur, mais bien plutôt comme un labyrinthe dans lequel il a perdu tout sens de l'orientation» (Shutz, 1944, p.38).

Pour dénouer ce qui peut rendre complexe l'accessibilité et l'hospitalité des lieux d'accueil dits *bas seuil* et les autres, nous proposons d'établir une grille d'analyse. Ce qui est souligné ici n'est pas forcément de l'ordre de la responsabilité des structures en elles-mêmes, mais ce sur quoi nous pensons que le soutien, l'encadrement et l'évolution de ces lieux d'accueil doivent s'orienter :

LA SPÉCIFICITÉ, L'ÉVOLUTION DES SERVICES PROPOSÉS ET LA RÉPARTITION DANS LE RÉSEAU

Les services répondent-ils à un besoin, une demande, un public, à une urgence ? Dans quelles mesures les structures répondent à ce besoin, à cette urgence ? *Qu'en est-il de la complémentarité de l'offre et du partenariat* avec d'autres acteurs ? Beaucoup de services en place se font dans des structures issues de l'après-guerre souvent liées à la charité catholique. Le public et la formulation de l'offre peuvent avoir évolué sans que le public en fasse la réclamation et que le service ne s'y adapte. C'est aussi possible que les services à destination de tout public n'intègrent pas pour autant les nouveaux arrivants.



L'ANCRAGE ET LA PÉRENNITÉ DE LA STRUCTURE

Quelle inscription dans le temps et l'espace des lieux d'accueil ? Quel est le statut et le financement ? Quelle est la part des employés et des bénévoles ? Être ancré dans un lieu (être propriétaire, locataire avec un bail et un financement sur le long terme) comme à l'inverse avoir peu de fixation (baux précaires, organisations mobiles) jouent sur la durabilité des services et leur possible évolution.

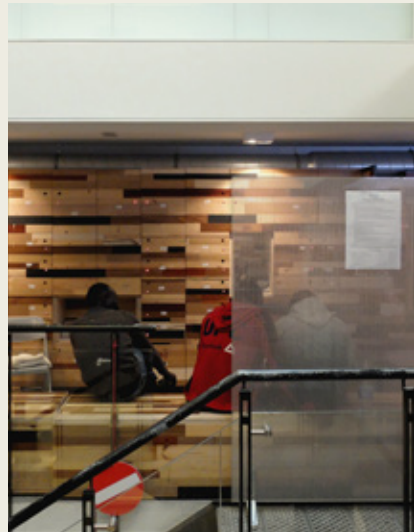
LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

Quelle communication du lieu et de ses actions dans le réseau (carte, réseaux sociaux, réseau associatif) ? Où se trouve-t-il et quel en est l'accès ? Peut-on s'y rendre à pied, quels sont les liaisons de transport en commun ? Outre la localisation et le quartier, est-il visible de l'extérieur et invite-t-il à la visite ? Des lieux bien qu'ouverts pour tous ne sont pas forcément fréquentés faute de communication et de visibilité.

LA QUALITÉ DE L'ESPACE

L'espace est-il hospitalier ? Quelle est sa capacité d'accueil ? Est-il vétuste, rénové ? Est-il adapté au type de service proposé ? Est-il bruyant ? Permet-il de s'isoler ? La capacité d'accueil est une donnée formelle de l'espace qui compte de la limite du seuil (la contenance), le lieu quant à lui, s'il est soigné, peut être vecteur de valorisation.

« nous on est bas seuil, mais dans d'autres assos ils accueillent des femmes mais que les femmes ou les familles mais que les familles ou que les gens avec les papiers... ok mais toutes ces accueils spécifiques font du bien certainement à ces publics spécifiques mais par contre pour les hommes seuls sans papiers y'a jamais rien qui est fait, je ne connais aucune association dont le public c'est les hommes seuls sans papiers et donc toi tu accueilles tout le monde et bah toi tu accueilles généralement des hommes seuls sans papiers »



LA CONDITIONNALITÉ

Quel est le seuil d'accès ? En bas seuil, quel type de public fréquente davantage les lieux (âge, genre, statut) ? L'accès est-il le même pour tout le monde ou il y a des priorités pour certains profils ? Quels sont les horaires, les frais des services, le règlement ? Doit-on y avoir une carte de membre, un devoir de présence, parler certaines langues ? Les manières de gérer le public imposent des règles et des conditions qui offrent plus ou moins de chance au tout-venant.

LA FAMILIARITÉ ET LA DOMESTICITÉ

L'espace est-il appropriable ? Quelles sont les activités, puis-je y être actif et/ou au contraire ne rien faire en particulier : y boire un café, me reposer ? Quels sont les publics et parviennent-ils cohabiter ? Y-a-t-il des plages horaires spécifiques par public ? Se sentir chez soi se lie à la reconnaissance d'une familiarité et à une capacité d'appropriation que peut permettre l'espace et le type d'organisation.

L'ÉCOUTE ET LA LANGUE

Le service accueillant est-il formé et compétent pour accueillir un public de toute origine ? Puis-je échanger dans ma langue ou une langue que je connais ? Au sein de l'organisation, comment est pensée la fonction de l'accueil ? Les équipes sont-elles formées à l'écoute, aux langues et peuvent-elles prendre le temps ? Si non, existe-t-il des relais en interprétariat et en médiation culturelle ? Le travail de l'accueil est un travail très qualifié et pénible qui possède une dimension humaine et communicative de très haute exigence. La question de la posture



« It was better to be in my country
than to be a homeless here »

< Porte d'Ulysse
Rue du Planeur 6, 1130 Bruxelles
<http://www.bxtrefugees.be/>
Avril 2019

> Focus group au Parc Maximilien
Quai du Battelage 2, 1000 Bruxelles
Mai 2019

et des compétences se lie à celle de l'organisation et des dispositifs de la structure, et toutes deux sont dépendantes des financements. La considération de l'accueil et l'humanisation des services – de ses conditions, temps et dispositifs – doivent être reconnues et valorisées les pouvoirs subsidiants.

Les structures d'accueil répondent chacune à leur manière à l'accueil en définissant leurs priorités, leurs exigences, leurs règles. Celles qui vont répondre aux demandes du public du nouvel arrivant sont pour la plupart des structures récentes qui se sont créées par elles-mêmes, d'initiative citoyenne ou humanitaire, auto-organisées, naissant des espaces publics. Elles vont sur place, n'attendent pas le visiteur, car l'espace ne peut pas toujours recevoir, l'espace change et le public est peu mobile. Elles organisent l'accès et la répartition aux services, parfois, par la prise en charge de leur déplacement. La qualité des services s'étend non sur la quantité de ceux proposés mais sur leur qualité: savoir définir des services médicaux et juridiques correspondants, accompagner et conseiller dans le projet migratoire, que ces services soient en plusieurs langues, ou élaborer une demande de don selon un style vestimentaire et l'adaptabilité de ces vêtements. La flexibilité de ces organisations rend compte malheureusement d'un manque d'ancrage sur le territoire bruxellois, non en termes de reconnaissance ou de réseau mais bien en termes d'espaces physiques, tangibles, concrets et durables, et des financements pour les faire fonctionner. S'autogérant, ces organisations sont devenues hyper-adaptables, transformant des lieux désaffectés parfois seulement pour quelques mois, aménageant et mobilisant des espaces de vie et des quotidiens de milliers de citoyens. Comme nous l'avons vu, à l'insécurité et à la précarité de l'espace public s'ajoute un modèle d'hébergement privé non tenable dans la durée car trop sollicitant au quotidien et non encadré. L'hospitalité a un temps, l'hospitalité a un coût et la bonne volonté des citoyens-citoyens doit maintenant être reprise par des véritables supports institutionnels. Prenant pour exemple la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, nous pensons que la gratuité, l'ouverture, la gestion du grand nombre, l'adaptation et l'inconditionnalité des lieux et des services doivent être relayés et soutenus par des institutions et organisations déjà en place, luttant elles aussi contre la précarité dans l'espace public. Le devoir d'hospitalité doit pouvoir s'inscrire durablement dans des politiques de la ville et ne peut se faire durablement que si l'on considère et mobilise ce et ceux qui sont déjà là: collectifs et associations autant que réseaux et lieux.

RÉFÉRENCES:

- Agier M. (2019). *L'étranger qui vient*, Le seuil, Paris.
- Berger M. (2018). Questioning some forms and qualities of urban togetherness: friendliness, inclusion, hospitality, in Berger M., Carlier L., Moritz B. et Ranzato M. (2018). *Designing Urban Inclusion*, Metrolab Series, Bruxelles, 177–181.
- Deleixhe M. (2018). L'évènement de la rencontre: La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés en Belgique, *Esprit*, juillet-août (7), 130–138.
- Mac. M. (2019). *Nos cabanes*, Lagrasse, Verdier.
- Mazzocchetti M. et Yzerbyt V. (2019). Crise migratoire: le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants?, in *Sociétés en changement*, mai 2019 (7), 1–8.
- Pattaroni L. (2002). Les compétences de l'individu: travail social et responsabilisation, in Chatel V. et Soulet M. – H. (2002). *Faire face et s'en sortir*, Editions universitaires, vol. 2, Fribourg, 107–114.
- Stavo-Debaugé J. (2018). The qualities of hospitality and the concept of 'inclusive city', in Berger M., Carlier L., Moritz B. et Ranzato M. (2018). *Designing Urban Inclusion*, Metrolab Series, Bruxelles, 165–175.
- Simmel G. (1988). Pont et porte (traduit de l'allemand par S. Cornille et Ph. Ivernel), in Simmel G. (1988). *La Tragédie de la culture*, Rivages, Paris.
- Shutz A. (1944). *L'étranger: un essai de psychologie sociale*, Editions Allia, Paris.